52 ème Assemblée Générale
des Chevriers
de Nouvelle-Aquitaine & Vendée

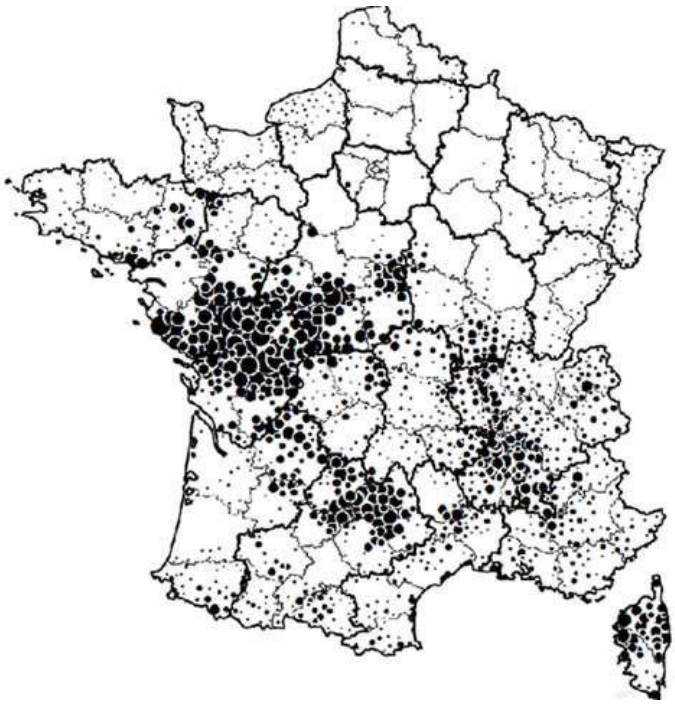

Un bassin de production caprin
leader européen

Savigné
Le 22 juillet 2020

Contacts : Chevriers Nouvelle-Aquitaine & Vendée
Services Techniques : 12 bis, rue Saint Pierre 79500 MELLE
Tél : 06.30.32.30.13 - Courriel : frcap@orange.fr
Secrétariat : C.S. 45002 – 86550 MIGNALOUX-BEAUVOIR - Tél. : 05.49.44.74.80

Avec le soutien de

SOMMAIRE

- **RAPPORT MORAL** du Président Cyril BALLAND
- **PROCES VERBAL** de l'Assemblée Générale du 18 avril 2019 à Soudan
- **LES HOMMES ET FEMMES DE LA FRCAP** : une équipe solidaire

- Le Conseil d'Administration issu des Syndicats départementaux
- L'équipe des salariés

- **LES ACTIONS** : le rapport d'activités 2019
- **LES COMPTES FINANCIERS** de l'exercice 2019
- **LES RESOLUTIONS**

THEME 2020 : la filière « Chevreaux »

Rapport moral

Bonjour à tous,

L'enjeu majeur de la filière caprine est d'installer et de maintenir en place des exploitations caprines sur notre bassin de production pour répondre à un marché toujours porteur. Pour moi, cela passe, en premier lieu ,par un prix largement rémunérateur pour tous, livreurs et fermiers. Pour cela, nos entreprises laitières doivent soutenir les éleveurs et accompagner dans les meilleures conditions les porteurs de projets. L'objectif est bien de maintenir et même d'augmenter la production laitière sur notre bassin et de diminuer les importations. Produisons dans notre région et installons !

Dans ce but, la FRCAP a milité en 2019 pour obtenir une revalorisation du prix du lait de chèvre livré en soulignant qu'il manquait 80 €/1 000 litres pour faire face à l'augmentation des charges mais aussi améliorer le revenu des éleveurs. Cette revalorisation est également nécessaire pour améliorer les conditions de travail et permettre aussi de pouvoir se dégager du temps libre. En 2019, nous avons donc proposé un nécessaire Plan Marshall pour la filière caprine. Les + 30 €/1 000 litres mis par certaines entreprises début 2020 est encourageant. Il faut persévérer dans ce sens.

Au-delà de l'économie, l'année 2019 a été marquée par une dynamique sur le thème de la transition agro-écologique initiée par la Région Nouvelle-Aquitaine avec le lancement du projet NEO TERRA. Ne soyons pas passifs mais bien proactifs sur ces questions environnementales et de bien-être animal, sinon nous ne déciderons pas de notre propre avenir. La Feuille de Route qui va être signée courant 2020 entre la filière et la Région va contractualiser cette orientation commune. Je tiens ici à remercier la Région Nouvelle Aquitaine et les Départements pour leurs soutiens, mais aussi pour la qualité de nos relations de travail au quotidien.

Sortie des animaux, bien-être animal, autonomie alimentaire et travaux sur les diagnostics environnementaux sont au cœur de ce chantier porté par les partenaires du REXCAP. La qualité des outils de recherche et développement que nous avons construits au service des éleveurs caprins de notre région nous sont ici très utiles pour progresser. Je pense ici aux dispositifs REDCap sur l'autonomie alimentaire, au Plan Capr'1 installation-transmission, à l'observatoire des maladies caprines OMACAP ou encore à l'accompagnement des filières chevreau et fromagère fermière.

Dans ce registre, l'année 2019 a été marquée à la FRCAP par le recrutement de Johanna GRAUGNARD pour l'animation du projet régional de promotion de la filière caprine et en particulier de la vie associative de la Route des fromages de chèvre. Ce travail collectif se fait en lien avec le BRILAC, et la FRCAP gère les ressources humaines. Bravo à toi Johanna pour ton implication rapide et efficace à ce poste. Ce qui m'importe, c'est que tous ces services soient accessibles par le plus grand nombre d'éleveurs laitiers, fromagers et engraisseurs de chevreaux dans tous nos départements.

Je souhaite insister sur la nécessité de continuer nos actions de promotion en direction du Grand Public. A notre époque, les échanges sont indispensables avec les consommateurs pour expliquer notre travail dans nos élevages, dans nos champs et dans nos fromageries. C'est notamment nécessaire pour expliquer « pourquoi on ne pâture pas toujours » ou encore « pourquoi on privilégie une alimentation à base de foin ? » ou encore « pourquoi on réalise une AOP, une démarche qualité ou une charte sur un fromage ou de la viande de chevreau ? ». L'association de la Route des fromages et tous ses membres jouent au quotidien un rôle central dans cette pédagogie agricole envers les consommateurs. C'est important pour chacun d'entre eux de comprendre à la fois les enjeux de notre filière et le sens de son acte d'achat de nos fromages ou viandes. Dans ce sens, notre présence au Salon de l'Agriculture est importante. En plus de l'intérêt des rencontres professionnelles que nous y faisons avec d'autres éleveurs et laiteries, nous côtoyons des consommateurs venus se ressourcer et mieux connaître nos métiers, nos produits et même nos vies à la campagne.

A titre d'exemple, la question du lait cru a été en 2019 un sujet important d'échanges entre les producteurs, l'administration, les consommateurs, les scientifiques et les médecins. Nous nous devons d'animer intelligemment ces controverses pour défendre notre activité. Ne fuyons pas cet exercice, au contraire.

En ce mois de juillet 2020, je ne peux pas ne pas aborder l'impact de la crise du Covid 19 sur nos exploitations et nos entreprises. Celle-ci est arrivée brutalement et a bouleversé notre vie. En plus de nous protéger, on a assisté à des drames humains ; c'est terrible. Pour ce qui concerne nos filières caprines, les producteurs fermiers ont connu diverses situations selon leurs circuits de distribution (vente directe sur les marchés, RHD, magasins de producteurs, grossistes, etc...). Les premières semaines de déconfinement ont été des moments préoccupants. Aujourd'hui, nos entreprises fermières et industrielles ont dû faire face et ont imaginé diverses solutions pour traverser cette crise. Restons solidaires entre nous et consolidons notre économie sur notre bassin.

Par contre, si notre thème d'Assemblée Générale est aujourd'hui la filière « chevreaux », c'est que la situation de cette filière reste à l'heure où je vous écris très compliquée. Les prix des chevreaux gras se sont effondrés à Pâques, entament le revenu des engraisseurs, et les surstocks pénalisent pour l'instant la campagne à venir. Il me semble que les naisseurs et les industries laitières doivent se rapprocher des engraisseurs pour participer à refonder en profondeur le modèle technique et économique de cet élevage. Nous en rediscutons tout à l'heure avec nos collègues engraisseurs qui nous font le plaisir de venir à notre rencontre.

Je tiens aussi à remercier toute l'équipe des salariés de la FRCAP qui permettent d'avancer sur la filière et ses nombreuses actions. J'ai une pensée particulière pour Hélène KUHN notre salariée basée à Fatick au Sénégal qui attend un heureux évènement. J'ai également une pensée bien amicale pour toi, François, qui m'a transmis le relais à la présidence de la FRCAP.

Merci à vous tous aussi, chers collègues administrateurs, pour votre implication bénévole. Sur notre vie associative, si je devais émettre un vœu, ce serait celui de réussir à développer notre implication régionale à la FNEC.

Pour le Conseil d'Administration,
Le Président,
Cyril BALLAND

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire
du 18 avril 2019 à Soudan (79)

Le 18 avril 2019, les membres des Chevriers Nouvelle-Aquitaine et Vendée, des Syndicats caprins et la section caprine de l'ARDEPAL (Limousin) se sont réunis à Soudan, sur convocation et sous la Présidence de François BONNET, à 11 h 00 en Assemblée Générale Ordinaire.

François BONNET ouvre la séance en remerciant l'assistance de sa présence, présente la liste des excusés et rappelle l'ordre du jour de l'Assemblée Générale.

Présents :

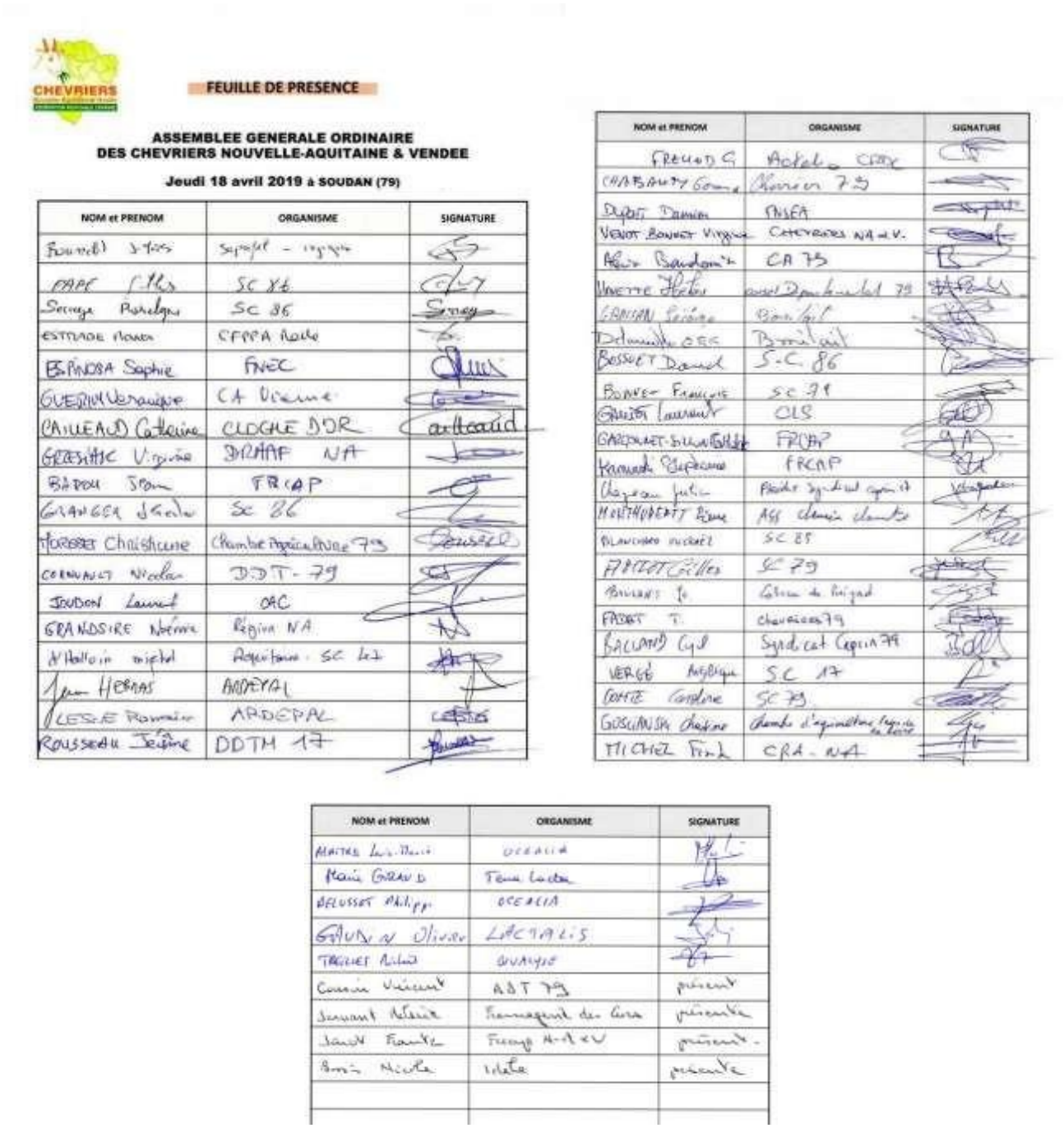

FEUILLE DE PRESENCE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DES CHEVRIERS NOUVELLE-AQUITAINE & VENDEE

Jeudi 18 avril 2019 à SOUDAN (79)

NOM et PRENOM	ORGANISME	SIGNATURE
[illegible]	[illegible]	
[illegible]	SC 86	
Serrage [illegible]	SC 86	
ESTRADE [illegible]	CFPPA [illegible]	
ESPINOSA Sophie	FNEC	
GUERIN Véronique	CA Vienne	
CAILLEAUD Catherine	CLOCHE D'OR	
GRESSIER Virginie	DRAAF NA	
BADOU [illegible]	FRCAP	
GRANGER [illegible]	SC 86	
MORBET Christiane	Chambre Agriculture 79	
CORNUAULT Nicolas	DDT-79	
JOUDON Laurent	OAC	
GRANDSIRE Noémie	Région NA	
N'Halloin [illegible]	Aquitaine - SC 64	
HERRAS	ARDEPAL	
LESCE Romain	ARDEPAL	
ROUSSEAU Jérôme	DDTM 17	

NOM et PRENOM	ORGANISME	SIGNATURE
FRECHOT G.	[illegible]	
CHABAUTY Gaël	Chevriers 79	
DUPUY Damien	FNSEA	
VERDOT BONNET Virginie	Chevriers NA et V.	
[illegible] Baudouin	CA 79	
VINETTE [illegible]	[illegible] 79	
GARNIER [illegible]	[illegible]	
Delmouille [illegible]	[illegible]	
BOSSUET Daniel	S.C. 86	
BONNET François	SC 79	
GRIEST Laurent	OLS	
GARDONNET-[illegible]	FRCAP	
Kermadi [illegible]	FRCAP	
Chagneau Julien	[illegible]	
MARTINDEAU Rémy	ASS Chèvre Chambre	
BLANCHARD Michel	SC 85	
PAILLOT Gilles	SC 79	
BRIANT [illegible]	[illegible]	
FAGOT T.	Chevriers 79	
BALLAND Guy	Syndicat Caprin 79	
VERGE Angélique	S.C 17	
COMTE Caroline	SC 79	
GOSCIANSKI Christine	Chambre d'agriculture [illegible]	
MICHEZ Paul	CRA - NA	

NOM et PRENOM	ORGANISME	SIGNATURE
MAITRE Louis-Marie	OCEALIA	
Marie GIRAUD	Terre Lait	
DELUSSET Philippe	OCEALIA	
GAUDIN Olivier	LACTALIS	
TRICHET Alain	SUAMYS	
Cousin Vincent	ADT 79	présent
Servant Alexis	Fromagerie des Gâts	présente
Jaud Franck	Fromg N-A et V	présent
Bossis Nicole	Idele	présente

I - LECTURE ET APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 13 JUIN 2018

Frantz JÉNOT procède à la lecture du Procès-verbal.
Aucune remarque n'est faite, il est adopté à l'unanimité.

II - RAPPORT MORAL

François BONNET donne lecture de son rapport moral de l'année caprine écoulée.

III – RAPPORT D'ACTIVITE 2018

Frantz JÉNOT et Virginie VENOT BONNET présentent les travaux réalisés en Commissions Thématiques et en Conseil d'Administration. Chaque référent professionnel complète l'exposé écrit des travaux des Commissions.

IV – RAPPORT FINANCIER 2018

Laurent JOUDON, Commissaire aux comptes, présente le compte de résultat de l'exercice 2018 et le bilan au 31 décembre 2018 et procède ensuite à la lecture de son rapport.
Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

V - VOTE DES RESOLUTIONS

Frantz JÉNOT lit les résolutions mises à l'approbation des participants, puis, vote à l'unanimité.

1ère résolution : Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 13 Juin 2018 à Bougon
L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 juin 2018, approuve ledit procès-verbal sans restriction -réserve.

2ème résolution : Approbation des comptes de l'exercice 2018
L'Assemblée Générale, après avoir entendu :
- la lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité et la situation de l'association pendant l'exercice clos le 31 décembre 2018,
- la lecture du rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux Comptes sur l'exécution de sa mission relative à cet exercice,

approuve le bilan, le compte de résultat et l'annexe tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

3ème résolution : l'Assemblée Générale donne quitus aux administrateurs de leur gestion de l'exercice clos le 31 décembre 2018

4ème résolution : L'Assemblée Générale, après avoir approuvé les comptes de l'exercice et constaté un excédent de **4 169,82 €** décide d'affecter ce résultat en autres réserves.

5ème résolution : Approbation des conventions réglementées
L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial du Commissariat aux Comptes sur les conventions réglementées, approuve l'absence de convention.

6ème résolution : Approbation des cotisations pour l'exercice 2019
Il est décidé de maintenir le montant de la cotisation, soit un forfait de cotisation de 25 € par membre adhérent des Syndicat Départementaux ou Association interdépartementale.

7ème résolution : Approbation du montant des indemnisations de frais de déplacement et temps de vacation des membres du Conseil d'Administration et des Commissions de travail pour 2018
Vacations : Demi-journée : 25 € / Journée : 40 € / Journée de déplacement à l'étranger : 40 € /
Frais kilométriques : Tranche unique 0,36 €/km
Remarque : Aucune prise en charge pour l'Assemblée Générale de la FRCAP

8ème résolution : Commissaire aux Comptes
C'est M. Laurent JOUDON, SARL AUDIT EXPERT, exerçant 5 rue Joseph Meister à Poitiers (86000), qui est Commissaire aux Comptes des Chevriers Nouvelle-Aquitaine et Vendée

9ème résolution : Pouvoirs
Tous pouvoirs sont donnés au porteur de copie ou d'extrait du procès-verbal de la présente Assemblée pour faire tous dépôts et accomplir toutes

VI – RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

François BONNET présente la liste des représentants proposés par les Syndicats Caprins Départementaux : (cf page suivante).

L'ordre du jour étant épuisé, et plus aucune question n'étant posée, François BONNET lève la séance en remerciant les présents de leur active participation.

Liste des représentants 2019 - 2020 au Conseil d'Administration et dans les Commissions

Syndicats ou associations	Représentants au Conseil d'Administration		Représentants à la Commission Fermière Régionale	Représentants à la Commission régionale Viande Caprine
	Titulaires	Suppléants		
16 – Charente (Syndicat Caprin)	Jean Pierre MONTHUBERT, Pierre Luc DUPERAY, Cédric ANDRE	Thierry MASSÉ David TIREAU	Cédric ANDRE	Cédric ANDRE
17 - Charente Maritime (Syndicat Caprin)	Julien CHAIGNEAU Vincent DECOUX Aurélien FOUET	James GUIONNET Laurent POUPARD Mario BOUJU	Aurélien FOUET Sophie THIBON	James GUIONNET
19, 23 & 87 - Limousin (Association ARDEPAL)	Patrice GAUTHIER (23) Baptiste DE RANCOURT (23) Aymeric MERCIER (87)	Isabelle CHERVY (23) Christophe DUBREUIL (23) Geneviève BARAT	Fabien MINEAU (87–Feuille du Limousin) Aymeric MERCIER (87–Tommes fermières du Limousin) Christian ARNAUD (19), Olivier THOURET (23)	Laurent BERNARD (23) Théo WEIMANN (23)
24 – Dordogne (Syndicat Caprin)	Jean BAROU Christophe ROUX Stéphanie KAMINSKI	Jean-Luc ETIEN	Patrice BONNAMY Marie-Noëlle FREYSSIGNET	Stéphanie KAMINSKI Jean BAROU
33 – Gironde (Syndicat Caprin)	*En attente*			
47 - Lot et Garonne (Syndicat Caprin)	Michel D'HALLUIN Jean François DELCOUSTAL Sebastien TEYSSEDRE	Monique VALENTI	Monique VALENTI	
64 – Pyrénées Atlantiques (Syndicat Caprin)	Philippe POUYOUNE Thomas VANDAELE Adeline CARDET	Isabelle PACHEU Sandrine BRASSENX	Philippe POUYOUNE	
79 – Deux-Sèvres (Syndicat Caprin)	François BONNET, Gérard CHABAUTY, Gilles AMIOT Caroline COMTE, Odile DUPONT Tiana FADAT, Cyril BALLAND		Aurélien CHEVREAU Sylvain CHARLES Cyril BALLAND	Gérard CHABAUTY
85 – Vendée (Syndicat Caprin)	Mickaël BLANCHARD Christophe TARDE Ombeline MANCEAU	Julien MAILLAUD	Julien MAILLAUD	Christophe TARDÉ Florian ROBIN
86 – Vienne (Syndicat Caprin)	David BOSSUET, François CROUIGNEAU, Gilles PAPE, Roselyne SEYRIERE et Jean Frédéric GRANGER,	Aurélie GRIMAUD Didier GAUVREAU	Emmanuelle et Arnaud GAUVREAU	Jean Frédéric GRANGER

L'ESPRIT D'EQUIPE DES SALARIES DES RELAIS DEPARTEMENTAUX

Un collectif mobilisé

L'équipe salariée de la FRCAP : 5 animateurs – techniciens et 1 assistante comptable

- Mélissa TEINTURIER et Virginie VENOT-BONNET, Animatrices de la filière fromagère fermière (0,6 – et partiellement 0,8 ETP pour Mélissa en 2020)
- Johanna GRAUGNARD, Animatrice de l'association de la Route des Fromages de chèvre de Nouvelle-Aquitaine (0,85 ETP)
- Hélène KUHN, Cheffe du projet PAFC – Fatick (1 ETP)
- Sylvie ROBINET, Assistante comptable (0,2 ETP)
- Frantz JÉNOT, Directeur (1 ETP)

Des relais dans les départements de la région

Syndicat Caprin de Charente
- Président : Jean Pierre MONTHUBERT
- Animateur : Pauline GAUTHIER
- Tél. : 05.45.24.49.49

Syndicat Caprin de Charente-Maritime
- Président : Julien CHAIGNEAU
- Animateur : Emmeline BEYNET
- Tél. : 05.46.50.45.00

Syndicat Caprin de Dordogne
- Président : Jean BAROU
- Animateur : Amélie VILLETTE
- Tél. : 06.78.03.77.42

ARDEPAL Section Caprine Limousin
- Président : Patrice GAUTIER
- Animateur : Jérôme HEBRAS
- Tél. : 05 55 10 37 90

Syndicat Caprin de Lot et Garonne
- Président : Michel D'HALLUIN
- Animatrice : Camille DELAPORTE
- Tél. : 05.53.77.83.52

Syndicat Caprin des Pyrénées Atlantiques / UPF
- Président : Philippe POUYOUNE
- Animateur : Gaétan MARSY & Violaine SALAUN
- Tél. : 05 59 65 86 09

Syndicat Caprin des Deux-Sèvres
- Président : Odile DUPONT
- Animatrice : Angélique ROUÉ
- Tél. : 05.49.77.15.76

Syndicat Caprin de Vendée
- Président : Mickaël BLANCHARD
- Animateur : Bernard POUPIN
- Tél. : 02.51.36.82.22

Syndicat Caprin de la Vienne
- Présidente : David BOSSUET
- Animatrice : Coline BOSSIS
- Tél. : 05.49.36.33.68

Près de 50 ans d'histoire des Syndicats Caprins et de la FRESYCA-Chevriers NA-V pour se resituer

1953 : AG constitutive du premier Syndicat Caprin français en Indre et Loire 37.

18.04.58 : 5 syndicats caprins réunis à Paris constituent la FNEC (ou Fédération Nationale de Éleveurs de Chèvres). Ces 5 syndicats sont la Drôme, la Bourgogne, le Loire et Cher, le Berry et l'Ile de France.

1963 : AG constitutive du Syndicats Caprins 79 et 86.

1965 : Création d'un premier organisme de contrôle laitier départemental caprin en Deux-Sèvres.

1966 : AG constitutive du Syndicat Caprin 17 et création de l'Institut Technique Ovin et Caprin (ITOVIC).

1968 : AG constitutive du Syndicat Caprin 16 et début d'une activité régionale des Syndicats Caprins en Poitou-Charentes – Vendée et AG constitutive de la FRESYCA en 1971.

1969 : **C**réation du CREC (Centre Régional d'Etudes Caprines) à Melle à l'initiative des Syndicats Caprins.
NB : à la fin des années 1960 : on compte une trentaine de syndicats caprins en France.

1970 : AG constitutive du Syndicat Caprin 85.

1972 : Première AOC caprine pour le Pouligny Saint Pierre et mise en place de l'Unité de Promotion des Races caprine (UPRA).

1975 : Création du Syndicat Caprin de Corrèze.

1977 : Premier Concours régional des fromages de chèvre fermiers (et co-organisé avec l'IRQUA en 2010).

1978 : AG constitutive de l'ARC (ou Association Régionale Caprine – GIE) et création à Niort de la Station Régionale de Pathologie Caprine (ou SRPC), aujourd'hui ANSES.

1981 : Première crise de surproduction du lait de chèvre en France.
Et AG constitutive du BRILAC (ou Bureau Régional Interprofessionnel du Lait de Chèvre).
Et création du Syndicat Caprin de Haute Vienne.

1983 : AG constitutive de l'ANICAP (ou Association Nationale Interprofessionnelle du Lait de Chèvre).
Création à Surgères de l'Institut Technique des Produits Laitiers Caprins qui intègre Actalia.

1988 : **D**ébut d'1 nouvelle crise de surproduction de la filière et la FNEC devient section spécialisée FNSEA.

1990 : Obtention de l'AOC Chabichou du Poitou.

1992 : **N**aissance de l'association de la Route du Chabichou et des Fromages de Chèvre.

1995 : Création du CRDC (Centre de Ressources et de Documentation Caprine).

1997 : **N**ouvelle crise de surproduction du lait de chèvre dans la filière.

2003 : Lancement de CABRILIA à Linazay (86).

2005 : Organisation de la manifestation FROMAGORA à Melle et renaissance de la FRESYCA avec un projet multi axes en faveur de la profession et de la filière.

2006 : Lancement du PAFC (Programme d'Amélioration de la Filière Caprine de Fatick au Sénégal).

2007 : **R**ecrutement d'un animateur régional -production fromagère fermière - fusion de l'ARC au BRILAC.

2008 : **L**ancement du Plan Capr'1 d'installation – transmission.

2008 : **R**ecrutement d'une animatrice régionale pour la production de viande caprine.

2010 : **D**ébut d'une nouvelle crise de surproduction dans la filière caprine qui dure 3- 4 ans
Lancements du Cluster REXCAP (Réseau d'Excellence Caprine) et d'OMACAP (Observatoire sanitaire).

2011 : **L**ancement de REDCap, dispositif de R&D sur l'autonomie alimentaire et l'utilisation de l'herbe.

2013 : **P**articipation du SC 24 via Stéphanie KAMINSKI aux travaux du CA de la FRESYCA.

2014 : **O**uverture de la Maison Régionale des Fromages de Chèvre à Celles sur Belle.

2016 : **M**odification des statuts de la FRESYCA au périmètre de Nouvelle-Aquitaine & Vendée et devient les Chevriers Nouvelle-Aquitaine et Vendée (FRCAP).

2017-2018 : Le Cluster REXCAP tend à devenir la branche R&D de l'interprofession régionale caprine BRILAC.

2019 : Début de travail sur le Bien-être animal et transition agroécologique en filière caprine.
Renouveau du fonctionnement de la Route des Fromages en lien avec la FRCAP et le BRILAC.
Projet Erasmus Newcap & projet Eurorégion CDP.

Zoom sur la conjoncture caprine 2019

Contexte national 2019 de la conjoncture de la filière caprine *(source : FAM & GEB)*

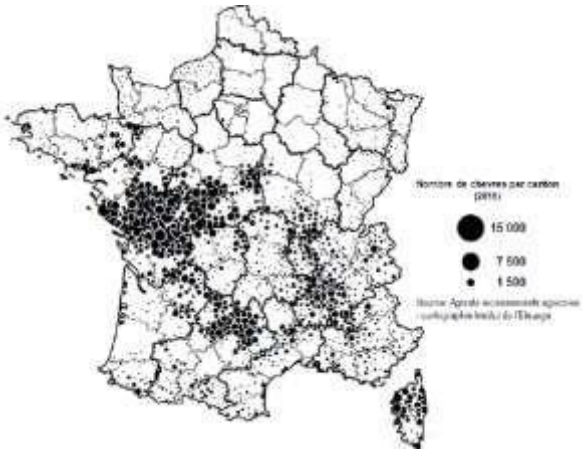

Le bassin de production caprin est très localisé dans l'ouest, en particulier en Nouvelle-Aquitaine et Pays de la Loire.

La collecte a légèrement augmenté en 2019 grâce à un second semestre dynamique : après un premier semestre en net retrait (- 1,6 % et - 4 millions de litres), la collecte est repartie à partir du mois d'août.

À l'inverse, les importations se sont fortement repliées en 2019 : la baisse des importations, amorcée courant 2018, s'est confirmée en 2019. Sur l'année, les volumes importés ont connu une diminution de 38 %. Ce recul est à mettre en lien avec la baisse des disponibilités en Espagne et la hausse du prix du lait ibérique. Les disponibilités totales de lait de chèvre pour l'industrie française (collecte + importations) ont baissé de 7,3 % en 2019.

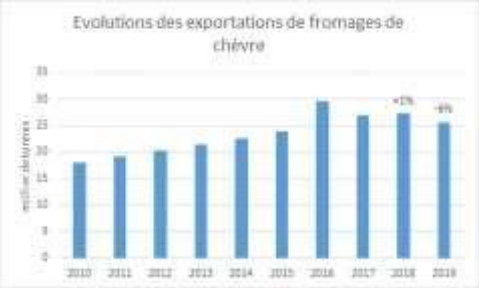

Les fabrications de fromages et le niveau des stocks en ont été impactés :
les fabrications de fromages ont diminué de 2,1 % sur 11 mois. La bûchette semble avoir été épargnée mais les autres fromages ont affiché des baisses de production. Les fabrications de yaourts ont été en hausse. Les stocks de produits de report caprins ont été de 20 millions d'Eql inférieurs à leur niveau de 2018. La stabilité des fabrications répondait à une demande nationale en évolution stable de + 1 % depuis quelques années. Un marché intérieur privilégié par rapport aux exportations : **les achats des ménages affichent une hausse de 4 %** en volume. À l'inverse, **les volumes exportés ont diminué de 6,5 %.** Des importations de – 38 % sur l'année : net repli suite à la baisse des disponibilités chez nos voisins (- 2 % de la collecte espagnole notamment).

Avec une moyenne pondérée de **713,2 €/1 000 l,** le prix réel du lait de chèvre a été **2,1 % et 14,4 €/1 000 litres supérieur à 2018**. En moyenne, **l'Ipampa lait de chèvre a été 2,5 %** au-dessus de la moyenne 2018. L'IPVI fromages de chèvre a augmenté sur le début 2019, mais semble s'être stabilisé en fin d'année. Sur 11 mois, il a été en moyenne supérieur de 0,6 % à 2018.

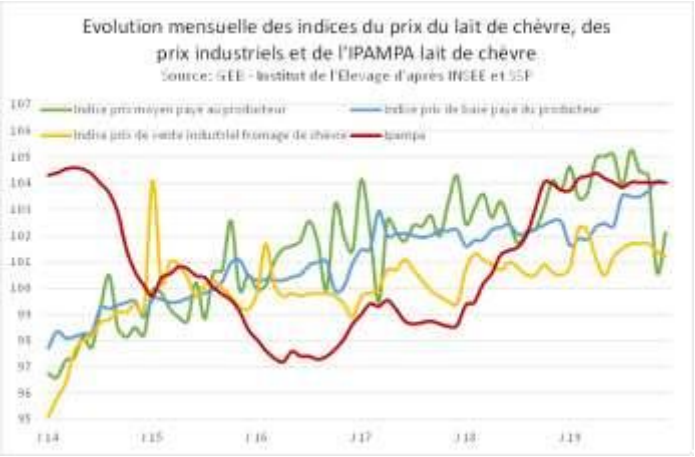

Les régions Nouvelle-Aquitaine et Pays de la Loire représentent 317 ML sur une collecte française de 484 ML, soit 66 % de la collecte sur le bassin. Si on ajoute 74 ML d'import principalement transformé dans ce bassin, cela fait un total de 371 ML sur 584 ML, soit 70 % des fromages de chèvre produits sur ce bassin, soit 70 000 tonnes de fromage/an (hors production fermière).

Prix des laits de chèvre par entreprise laitière, en conventionnel et AB, 2019

lait refroidi — Prix de base du lait de chèvre (en €/1000 litres) de différentes laiteries - campagne laitière 2019 avec TB/TP : 35/30 g/l

2019	CLS	AGRIAL	Lactalis Riblaire	Terra Lacta	Savencia Reparsac	ULVV	Cloche d'Or	SODIAL Union	Coop CSNL Limou-sin	Chave grand	Chêne vert	Picand -ine	Moyenne	% livraisons mensuelles (DRAAF)
janv-19	647,2	684	676,05	690	690	720	710,5	691	695	668	737	712,3	693,4	5,68%
Février * 2019	622,2	634	634,05	640	640	670	660,5	669	695	638	637	682,3	651,8	7,44%
mars * 2019	597,2	614	609,05	600	600	625	630,5	595	635	610	607	604,3	610,6	11,99%
Avril * 2019	577,2	594	598,05	580	580	602	600,5	561	640	568	607	605	592,7	10,85%
Mai * 2019	577,2	594	598,05	580	580	602	600,5	561	635	568	607	608	592,6	11,08%
Juin * 2019	577,2	594	598,05	580	580	602	600,5	564	635	578	607	610	593,8	10,30%
Juillet * 2019	622,2	621	688,05	653	653	620	655,5	609	640	648	607	612	635,7	9,26%
Août * 2019	682,2	651	688,05	673	673	648	685,5	654	690	678	637	636	666,3	7,93%
Septembre * 2019	722,2	691	720,05	703	703	690	725,5	706	710	688	707	670	703,0	6,69%
octobre *2019	732,2	751	732,05	743	743	746	755,5	739	735	738	767	755	744,7	7,21%
novembre * 2019	752,2	751	732,05	743	743	751	755,5	744	760	738	812	794	756,3	6,17%
décembre *2019	717,2	731	732,05	723	723	755	755,5	744	760	718	812	794	747,1	5,40%
Moy calculée pondérée année civile	638,7	646,4	655,3	645,0	645,0	655,6	664,1	636,3	674,9	640,0	660,9	657,7	651,7	100,00%
Ecart prix (élevé - bas) 2019	175,0	157,0	134,0	163,0	163,0	153,0	155,0	183,0	125,0	170,0	205,0	189,7	163,6	

Complément de prix		7										21 €
Bonus cellules		R=+ 10€, A=+5€	5Q=+ 4,6 €	R+ 4pts	R+ 4pts		SR+ 2pts					<1M: +6,1
				A +2pts	A +2pts		R+ 1pts					<1,25M: +3
Prime AOP R. Centre & Dordogne		de 17 à 35 €										21
Prix du g de TP (€)	11	11	10,5	12	10,976	10,976	11,6	10,5	11,82	10,5	11,82	11,82
Prix du g de TB (€)	3,51	5 (7 au delà de 38)	3,5	4	3,506	3,506	4,2	3,7	4,3	3,5	4,3	4,3
Prix de 3 pts de plus en TP/TB	43,53	48,00	42,00	48,00	43,45	43,45	47,40	42,60	48,36	42,00	48,36	48,36
Prix de 3,7 pts de TB et 4 pt de TP *	56,99	63,90	54,95	62,80	56,88	56,88	61,94	55,69	63,19	54,95	63,19	63,19
Soit prix (base + taux) année civile :	695,7	710,3	710,2	707,8	701,9	712,4	726,1	692,0	738,1	694,9	724,1	720,9
Soit le classement 2019:	11	7	8	9	10	6	2	13	1	12	3	5
Prime CTL	7,77 €	5	5	1,95+3,04	3,09 +1,951	7,623	10,671	9,1	9,09	10,671	10,671	10,671
Prime code mutuel						2 €						
Prime lait cru		50					6,1/21,3					
Prime technique	3,50 €						5					
Prime froid		dont 3,05	dont 3,05	3	propriété							

Source: FRCAP - Nouvelle-Aquitaine & Vendée

Décembre 2019

lait refroidi — **Grille de prix AB**

2019	% livraisons mensuelles (DRAAF)	Chêne Vert AB	SAS CBF AB	Cloche d'Or AB	Agrial	Terra Lacta
janv-19	5,68%	1022	1011	970,0	984	
Février * 2019	7,44%	872	790	890,5	924	
mars * 2019	11,99%	872	790	870,5	834	
Avril * 2019	10,85%	872	792	865,5	774	
Mai * 2019	11,08%	872	792	875,5	774	
Juin * 2019	10,30%	872	792	875,5	774	
Juillet * 2019	9,26%	872	792	890,5	801	
Août * 2019	7,93%	922	792	950,5	841	
Septembre * 2019	6,69%	972	1014	960,5	891	
octobre *2019	7,21%	1072	1014	930,5	961	
novembre * 2019	6,17%	1072	1014	930,5	981	
décembre *2019	5,40%	1072	1014	930,5	991	
Moy calculée pondérée année civile	100,00%	928,7	860,6	903,7	857,9	0,0
Ecart prix (élevé - bas) 2019		200	222	55,0	207	

Source: FRCAP - Nouvelle-Aquitaine & Vendée Décembre 2019

2019, l'année de transition agroécologique

Si la réussite économique et le développement technique de la filière caprine est indéniable sur les cinquante dernières années en Poitou-Charentes, aujourd'hui de nouvelles questions sur la durabilité des systèmes d'élevages se font jour. Au contrat social de l'après-guerre qui était de « nourrir la population» semble s'en substituer aujourd'hui un nouveau : « produire de façon plus durable».

En 2019, la préservation de l'environnement et de respect du bien-être animal ont fait l'actualité des médias mais aussi et surtout de la Région Nouvelle-Aquitaine qui a lancé son projet **Néo-Terra**. 2019 a donc été l'occasion pour les éleveurs caprins de la FRCAP et de la région de renforcer leur investissement sur les thématiques de la transition agro-écologique et du bien-être animal. Il y a urgence.

Pour répondre à ces attentes sociétales, les éleveurs et leurs partenaires développent de nouvelles pratiques agricoles, de nouvelles filières de fromages et tentent de communiquer plus et mieux. **Le développement de l'Agriculture Biologique (AB), la mise en place de diagnostics sur le bien-être animal, l'utilisation de Cap2ER, la certification Haute Valeur Environnementale (HVE), l'implication dans de nombreux labels comme les Appellations d'Origines, l'ouverture des fermes au grand public, la mise ne ligne de sites internet ou de réseaux sociaux multiplient l'implication des éleveurs.**

Pour répondre aux attentes sociétales et améliorer la performance des exploitations caprines, les éleveurs peuvent utiliser la grille d'analyse de la durabilité qui se fait en trois dimensions : agro-écologique, socio territoriale et économique. Le tableau ci-dessous repère en détail le plan d'action global ainsi que les principaux leviers d'évolutions possibles pour les éleveurs :

I - Durabilité agro écologique /100	II - Durabilité socio territoriale/100	III- Durabilité économique/100
I-1. Biodiversité (végétale, *animales : races)*	**II-1. Qualité des produits,** (implication sociale, accessibilité espace, patrimoine bâti) *Lait cru, AOP, AB*	**III-1. Viabilité** (économique et taux de spécialisation) *Prix du lait et des produits caprins et revenu des éleveurs*
I-2. Organisation de l'espace (assolement, dimension parcelles, zone régulation)	**II-2. Emploi et services** *Circuits courts, pérennité*	**III-2. Indépendance** (financière, sensibilité aux aides)
I-3. Pratiques agricoles (fertilisation, pesticides, traitement des effluents, protection sols, irrigation, dépendance énergétique, *BEA (sortie des chèvres), changement climatique, autonomie alimentaire, soja sud-américain*	**II-3. Ethique et développement humain** (formation, intensité du travail, *temps de travail, pénibilité* qualité de vie, isolement)	**III-3. Transmissibilité** *Installation – transmission* **III-4. Efficience**

Source : méthode « IDEA » : Indicateurs de Durabilité des Exploitations Agricoles

Légende : en bleu, nous avons indiqué dans le tableau les principales thématiques d'intérêt des éleveurs de chèvres.

Sur les questions environnementales et sociétales, deux illustrations des actions et du travail de fond engagé par les éleveurs de chèvre et leur filière en Nouvelle-Aquitaine sont présentés dans les témoignages ci-dessous. Il y est question de bien-être animal en élevage caprin et de sortie des chèvres en extérieur. En 2019 nous avons travaillé avec plusieurs partenaires sur cette question du Bien-être animal, en particulier le GTV 79 qui est doté d'une vétérinaire ressource et qui nous a permis à nous éleveur de mieux circonscrire notre projet à ce sujet et de progresser (cf. tableau de diagnostic du BEA caprin plus loin dans le document).

La question cruciale des attentes sociétales : la sortie des chèvres en extérieur

S'il est une question récurrente vis-à-vis de l'élevage de chèvres, c'est bien celle de la sortie des chèvres au champ. L'arrêt de cette pratique du pâturage s'est développée depuis les années 1970–80 en particulier dans les élevages principalement livreurs qui ont augmenté la taille de leurs cheptels. Si, en 1984, on comptait encore 64 % des élevages qui pâturent en Deux-Sèvres, ils sont aujourd'hui moins de 10 %. L'alimentation à l'auge en chèvrerie jugée plus rationnelle et moins gourmande en temps a remplacé la grand-mère gardienne immémoriale des troupeaux. Le débat est d'autant plus vif sur cette question du pâturage des chèvres, qu'il est techniquement assez difficile de sortir les chèvres. Le consommateur ne peut pas le deviner, mais plusieurs paramètres ne facilitent pas cette sortie. Les deux témoignages d'éleveurs ci-dessous illustrent les différents points de vue qui dialoguent entre eux.

Témoignage de Roselyne et Jean Michel SERIEYE, éleveurs dans la Vienne

« Nous sommes installés sur une ferme d'élevage dans le sud de la Vienne. Nous y vivons avec notre troupeau composé de 450 chèvres Alpine. Du printemps jusqu'à l'automne, nous leur donnons accès à des pâturages. Elles y consomment un tiers de leur repas journalier. Au printemps et à l'automne, le pâturage a lieu l'après-midi. En période estivale, nous leur donnons accès aux pâtures après la traite du matin, car elles apprécient de revenir à la chèvrerie vers 14 heures pour y boire et y être à l'abri de la chaleur et des insectes. Les chèvres n'aiment pas trop les limites ; ce sont des animaux curieux par nature. Elles se déplacent en permanence dans les parcelles et adorent « élaguer » les haies qui bordent celles-ci. Nous avons la chance d'avoir des terrains groupés autour de nos bâtiments. Nous pouvons donc les mener facilement vers les pâtures. Nous devons les protéger du parasitisme interne (strongles intestinaux et douve notamment). Dans notre région où les mouches à myiases sont bien implantées, nous avons fait le choix de ne pas les laisser dehors en permanence pour limiter les risques de ponte sur nos chèvres. Nous avons toujours connu et pratiqué le pâturage, que ce soit sur nos fermes familiales aveyronnaises, ou lors de notre installation en élevage ovin dans le département du Lot et ensuite ici dans la Vienne. Le pâturage est un peu comme une évidence pour nous, car nous l'avons toujours vu pratiquer. Il a fait partie intégrante de notre apprentissage à notre métier d'éleveur. Un peu comme s'il était inscrit dans notre ADN. Lors de la création du troupeau caprin, les brebis étant encore présentes sur l'exploitation, et la pression parasitaire élevée, nous avions alors fait le choix d'attendre l'arrêt total de l'élevage ovin pour donner accès aux parcelles à nos chèvres. Mais la crise laitière nous ayant "sapé" le moral pendant plusieurs années, c'est le passage en bio de notre troupeau en 2016 qui a donné l'impulsion pour modifier notre système et revenir au pâturage. Dès que nous le pouvons, nous passons du temps avec elles, elles apprécient notre présence et se laissent guider facilement dans les parcelles. Ce qui est particulièrement vrai et utile pour les jeunes chevrettes, qui ont du mal à s'aventurer seules loin du bâtiment. Nous apprécions ces moments qui renforcent le lien entre elles et nous. Les chèvres aiment le contact, certaines plus que d'autres .Notre présence au pâturage permet à celles demandeuses de caresses de venir à nous. C'est un réel plaisir pour nous qui gomme les contraintes et le surcoût des heures de travail.»

Témoignage de Jean Marc RESSEGAND, éleveur en Vienne

« Le pâturage des chèvres est une pratique compliquée. D'abord parce que naturellement les chèvres ne pâturent pas car elles préfèrent toujours manger de la fibre sèche plutôt que de l'herbe humide. C'est d'ailleurs une des raisons pour laquelle elles sont si sensibles au parasitisme, bien plus que les brebis et les vaches. Leur métabolisme n'est pas naturellement préparé à cette alimentation. Donc, pour qu'elles mangent de l'herbe plutôt que du foin (ou même les branches d'arbres qu'elles adorent aux abords des prairies), il faut les « enfermer dehors », c'est-à- dire qu'il faut de très bonnes clôtures électriques extérieures qui les maintiennent dans leurs parcelles. Sinon, elles s'échappent. De plus, les chèvres sont très sensibles aux coups de soleil sur la mamelle. Personnellement, bien conscient de ces difficultés et veillant à la bonne santé de mes animaux, je fais seulement pâturer mes chevrettes car j'ai la chance d'avoir la surface nécessaire à proximité du bâtiment. »

Tableau des activités FRCAP et REXCAP

1 - Management du projet régional d'actions R&D&F&P – Cluster Rexcap (Comités techniques, Commissions, etc...)		2 – Management de la représentation professionnelle caprine, du pilotage du dispositif et vie associative (locale, régionale, nationale)
1.1 – Management du développement des actions de R&D&F : *animation, études, ingénierie, communication, formation*	**1.2 – Management du développement de la production fermière, des circuits courts, de la qualité, coopération,**	
- **Comités Techniques REXCAP** - **Commissions** : - Sanitaire + OMACAP - Installation-transmission - Réseau Redcap - Communication - CRDC - Promotion, MDFC, Route, GEC – SEZ, Com. Promotion, Salons (SIA & Bordeaux, etc.), - AANA - **International : PAFC, Erasmus, Euro région** - **COREL (fonction COREFI) & CRA** - **Dispositifs de recherche** : - PSDR FLECHE - UMT – PEI - Comité de Filière IDELE - **Développement - accompagnement** - FCL, CIVAM, ADDCP, Asso. Pyr. - ACTALIA, ENILIA - Formation - interventions étudiants - Eleveurs et leurs associations	- Animation des filières viandes caprines : chevreau et transformation des produits en CC (deux Commissions Régionales) - Management de la Filière fromagère fermière (Commission Régionale + études) + études - Développement des circuits courts par territoire, Proximités, - SIQUO et marques collectives, - Syndicats du Mothais sur Feuille et du Chabichou du Poitou - Cabécou du Périgord - Autres démarches	• **Représentation locale, régionale et nationale** - Syndicats caprins, UPF, ARDEPAL, - FRCAP N-A & V - FNEC – ANICAP • **Représentation et coconstruction avec l'interprofession** : BRILAC & laiteries • **Représentation et coconstruction avec les collectivités et l'Etat :** - Région N-A et DRAAF : - **Ingénierie financière et administrative** des projets collectifs

Vie associative

Le management de la vie professionnelle caprine locale et régionale

Il permet une réelle implication et représentation de la profession caprine dans tous les travaux de Recherche-Développement-Formation développés en région en leur faveur par le REXCAP. Cette mission comprend également l'échange et la co-construction des projets avec l'interprofession et les collectivités.

- **L'équipe FRCAP:** en 2019 Johanna GRAUGNARD a été missionnée par la FRCAP pour animer la Route des Fromages de chèvre de Nouvelle-Aquitaine & Vendée. Anne HERAULT a temporairement remplacé Virginie VENOT-BONNET en lien avec Mélissa TEINTURIER. Frantz JÉNOT est à l'animation du Conseil d'Administation, de la mission viande caprine et du Cluster REXCAP. Hélène KUHN complète l'équipe au Sénégal !
- **Vie associative de la Fédération Régionale :** la FRCAP a tenu son AG à Soudan (79) le 18 avril sur le thème de l'économie caprine**.** Plusieurs Conseils d'Administration se sont tenus en 2018 ainsi que des réunions d'équipe.
- **Animation du projet et de la vie associative du PAFC à Fatick au Sénégal** (coopération décentralisée)
  - une mission alimentation et fourrages à Fatick s'est déroulée fin septembre avec Jérémie JOST et Gilles AMIOT
  - et dans la Vienne chez Jean Frédéric et Marie Hélène ; merci à eux pour leur accueil
- **Animation de la commission promotion et communication : e**n lien avec la Route, la FRCAP coanime la Commission régionale promotion caprine, oganisation d'une **rencontre GEC d'Ethnozootechnie à Saou en Drôme en juin et p**articipation à des Salons : SIA Paris, Bordeaux, etc...

Animation de la filière fromagère fermière

1. Fonctionnement

- **L'équipe FRCAP:** en 2019 Johanna GRAUGNARD a été missionnée par la FRCAP pour animer la Route des Fromages de chèvre de Nouvelle-Aquitaine & Vendée. Anne HERAULT a temporairement remplacé Virginie VENOT-BONNET en lien avec Mélissa TEINTURIER. Frantz JNOT est à l'animation du CA de la FRCAP, de la mission viande caprine et du Cluster REXCAP. Hélène KUHN complète l'équipe au Sénégal !
- **Adhésions 2019 :** près de 60 adhérents à la prestation fromagère fermière.

Répartition des exploitations fermières fromagères caprines en Nouvelle-Aquitaine-Vendée

	Nombre d'exploitations en système fermier fromager
Dordogne (24)	45
Gironde (33)	19
Landes (40)	6
Lot & Garonne (47)	28
Pyrénées-Atlantiques (64)	53
Corrèze (19)	21
Creuse (23)	12
Haute-Vienne (87)	15
Charente (16)	17
Charente Maritime (17)	27
Deux-Sèvres (79)	38
Vienne (86)	31
Vendée (85)	21
Nouvelle-Aquitaine & Vendée	**333**

Sources : base de données FRCAP et partenaires. Année : 2019

2. Suivi des analyses et assistance technique auprès des producteurs fermiers

Des visites régulières sont organisées chez les producteurs fermiers adhérents pour réaliser : plans de fromagerie, dossiers d'agrément, diagnostiquer des accidents de fromagerie, donner des conseils pour nouveaux produits, analyse, faire le suivi et aide sur les résultats d'autocontrôles… Un accompagnement technique et réglementaire est aussi assuré pour les producteurs qui souhaitent intégrer les AOP.

3. Formations collectives aux producteurs fermiers : exemples

Dix formations collectives ont été organisées pour répondre à la demande des producteurs, qu'ils soient installés ou en cours d'installation.

- « Etre producteur de lait cru » : Le 7 janvier 2019, 12 participants, à Bougon (79).
- Le GBPH européen (formation complète initiale) : mettre en œuvre les bonnes pratiques d'hygiène dans son atelier de transformation fromagère : Les 4 et 5 février 2019, 7 participants à Melle (79)
- Le GBPH européen (formation de mise à jour) : mettre en œuvre les bonnes pratiques d'hygiène dans son atelier de transformation fromagère. Le 7 février 2019, 5 participants à Melle (79)
- La découpe des fromages : un réel outil de commercialisation : le 11 février 2019, 5 participants, à la Maison des Fromages de Chèvre à Celle-sur-Belle (79)
- Fabriquer ses yaourts à la ferme : le 11 février 2019, 10 participants, à la Fromagerie des Touches à Colombiers (17)

- Fabriquer de la tomme à la ferme Les 11 et 12 mars 2019, 5 participantes, à la ferme du Cap 'Vert à Saint Mathurin (85)
- Etre à l'aise dans mon rôle d'employeur : les 3 et 15 octobre 2019, 8 participants, à la Chambre d'Agriculture de Mignaloux-Beauvoir (86)
- Découper désosser et transformer ses caprins : les 14 et 15 octobre 2019, 7 participants au Campus des métiers de Niort (79)
- Acquérir les bases en technologie fromagère lactique
  Le 5 novembre 2019, 3 participants à la fromagerie du lycée agricole de Melle (79)
- Fabriquer ses chèvres-boîtes à la ferme : le 7 novembre 2019, 6 participants, à la Fromagerie du lycée agricole de Melle (79).

+ 9 Interventions dans des projets en tant qu'expert à la demande des CS caprin de Melle et à l'ARDEPAL

4. Participation et implication dans les dynamiques nationales et européennes

- **Salon de l'Agriculture** du 23 février au 3 mars 2019, à Paris (75)
  Les producteurs fromagers fermiers et les animatrices se sont relayés sur les deux stands communs, dans le cadre du **SIA 2019**, sur les 10 jours de l'évènement.
- **Rencontre Régionale pour l'installation caprine**, le 5 mars 2019
  Journée d'échange et de visite organisée en partenariat avec la Chambre Régionale d'Agriculture, le BRILAC, le Plan Capr'1, pour donner envie aux étudiants et porteurs de projets de s'installer en production caprine en Nouvelle-Aquitaine. L'animatrice a présenté la **fromagerie fermière des Deux Rivières** située à Noirlieu (79) : les outils, démarches et contacts utiles pour accompagner un projet de création d'une fromagerie fermière caprine.
- **Participation au Conseil d'Administration de l'ANPLF** (Association Nationale des Producteurs Laitiers Fermiers) le 14 novembre 2019 à Paris, 29 participants.

5 - Mission de conseils techniques individuels

- **Assistance par téléphone et messagerie internet**
  Une partie importante des conseils techniques individuels se fait par téléphone et/ou par mail. Cela permet, pour plus de 50 % des cas, de résoudre les accidents de fabrication fromagère sans déplacement, particulièrement quand les producteurs possèdent des outils de contrôle tels qu'un acidimètre ou un thermomètre. Pour l'année 2019, la part consacrée à cette assistance technique par téléphone et par mail est estimée à **20 j. de travail**.

- **Appui technique individuel en fabrication fromagère et réglementation**
  Appuis réalisés chez les producteurs en 2019 : **33 appuis techniques, dont** des appuis réalisés pour l'ARDEPAL (Association Régionale de Développement des Elevages de Petits Animaux Limousin) - 8 appuis techniques 2019

- **Installation et transmission des ateliers fermiers de la région**
  En 2019, les projets de **10 producteurs ont été suivis**, avec une visite sur l'exploitation et/ou un suivi par téléphone et messagerie Internet : 5 projets en cours de réflexion + 1 atelier en cours de construction + 2 projets aboutis + 2 ateliers transmis

6 - Etudes, promotion et communication

- Etudes, références, synthèses et encadrement stagiaires
- Etude sur la filière fromagère fermière du Cabécou du Périgord

En résumé de l'analyse des enquêtes :

- Une démarche Cabécou du Périgord globalement en stagnation depuis quelques années,
- Des producteurs fermiers bien présents en Dordogne et qui veulent se démarquer des industriels sur le Cabécou du Périgord,
- Des interrogations sur l'évolution du cahier des charges pour s'identifier,
- Un contexte qui évolue (Environnement, Bien-être animal, demandes sociétales et de la Région,
- Régler la question de la cotisation,
- Proposer un projet de développement, actions de: promotion, communication, information, formation, animation, prestations techniques, etc.

- **Journée Technique Régionale fromagère les 18 et 19 mars 2019 à Oloron Sainte Marie (64)**
  Rencontre avec l'association UPF (Union des producteurs Fermiers 64), l'association de la chèvre pyrénéenne, la chambre d'agriculture 64. Echanges sur le fonctionnement de nos structures et des attentes du terrain.

- **Favoriser les démarches collectives de qualité avec les professionnels**

  - Organisation du Concours Régional des Fromages de Chèvre Fermiers
    Ce Concours a comptabilisé 61 producteurs participants, dont 58 producteurs fermiers (et 3 producteurs artisanaux pour le Concours « Chabichou du Poitou AOP »). Le nombre de produits caprins a battu le record avec 159 produits caprins cette année ! Les lauréats ont la possibilité d'apposer le macaron de l'année « Concours des Saveurs Régionales » sur leurs produits médaillés. Remise du « Prix d'ensemble » à la Ferme du Maras à Chauvigny (86).
    Depuis 2 ans nous remettons le « Prix d'ensemble », un prix spécial qui récompense le producteur qui a gagné le plus de médailles lors du concours. Cette année la ferme du Maras a gagné 4 médailles : Or en « Buche », Argent pour le « pavé de Chauvigny », Bronze en « Yaourt », Bronze en « Tomme ».
  - Accompagnement aux producteurs de la « Feuille du Limousin » (marque collective protégée)
    Mardi 4 juin 2019 : Journée technique avec les producteurs du fromage la Feuille du Limousin (87).
  - Accompagnement aux producteurs du fromage « la Fôte des bergères » (Association des producteurs et des transformateurs de lait de brebis) – Marque collective
    Lundi 3 juin 2019 Journée technique avec les producteurs de « Fôte des Bergères » - Chez Annie **MAGNE** - GAEC MAGNE - 19250 MEYMAC : Recadrage technique du fromage au lait cru de brebis « La Fôte des bergères » : Etat des lieux des modifications apportées en 2018
  - Réunion Cabécou du Périgord à Périgueux (24) le 13 novembre 2019 à Périgueux (24) à la demande de l'Interprofession Caprin Dordogne Périgord : présentation de la marque collective « Cabécou du Périgord » : fonctionnement, cotisations, projet de création d'une marque uniquement fermière.Présentation des résultats de l'enquête réalisée en 2019 par Mélina Gauffreau, stagiaire BTS Tours aux Chevriers N-A & V
  - Accompagnement de la dynamique caprine fromagère au Sénégal
  - Accompagnement du collectif de producteurs CAPRI-NA
    Les CHEVRIERS de NA et Vendée accompagnent un groupe de producteurs dans leur parcours de réflexion pour la commercialisation des produits caprins (fromages et viande) emblématiques de la Nouvelle-Aquitaine. Une formation a eu lieu le 22 juillet sur la thématique « Planifier ses actions commerciales en produits fermiers caprins», avec l'intervention d'un consultant.
  - Chabichou du Poitou AOP : participation à 7 réunions du Syndicat de Défense
  - Mothais sur Feuille : Une enquête a été réalisée au cours de l'été 2019 et a permis de recueillir les données de 23 acteurs de la production de Mothais sur Feuille. Il s'agissait de faire une photographie de l'évolution de la situation concernant les aspects production, transformation et commercialisation.
  - Accompagnement de la dynamique de reconnaissance de l'Organisation de Producteurs ACAP (Association Caprine Atlantique Poitou). Les producteurs laitiers caprins représentant l'ACAP ont souhaité que les CHEVRIERS NA et Vendée accompagnent la dynamique enclenchée pour aboutir à la reconnaissance officielle en tant qu'OP dans le secteur du lait de chèvre (obtenue le 21 octobre 2019). Dans la continuité, il a été pris la décision que l'animation de l'OP ACAP, à hauteur de 0,15 ETP par an, sera réalisée par les CHEVRIERS de NA et Vendée, afin de garantir un travail de qualité et en toute neutralité.

7 - Supports de communication

- Edition du bulletin de liaison **« La Feuille des Fromagers »,** à destination des producteurs fermiers et des techniciens de la Région : 2 numéros parus en 2019 (avril et août 2019). Voir Annexes.
- Site internet « fermiers.terredeschèvres.fr » tenu à jour, avec la mise à jour régulière de la page **« ANNONCES** », pour permettre aux producteurs fermiers de mieux faire connaître leur recherche de salariés, de matériel, de transmission… Le site internet comprend également le descriptif des formations collectives proposées pour 2019.

Animation de la filière Chevreau et Viande

Frantz JÉNOT anime la **Commission Viande Caprine** en lien avec Mathilde GARCONNET SILLON. Les réunions de ces Commissions Régionales des filières chevreaux se sont tenues en 2020.

- le 16 janvier aux Ruralies sur la thématique de la conjoncture chevreau,
- Le 13 juin en lien avec le groupement de la CEVAP en Maine et Loire pour visiter un atelier de veau sur paille et analyser leurs pratiques d'un point de vue de l'antibiothérapie
- Le 3 octobre chez un engraisseur spécialisé, Anthony GARNIER,
- Le 4 novembre à la CAVEB à Chatillon sur Thouet,

2 - Conjoncture 2019: un bilan annuel plutôt favorable

Malgré une hausse des abattages annuels de chevreaux, les disponibilités en fin d'année ont à nouveau été limitées. Les cotations ont été légèrement meilleures en 2019. La campagne de Noël affiche des prix légèrement en dessous des niveaux de 2018, atteignant 4,20 €/kg pendant les deux semaines de Noël en 2019, contre 4,27 €/kg en 2018. Cependant, la moyenne annuelle de cours se situe 2 % au-dessus des niveaux de 2018.

3 - Travail sur la mise en place de la Charte Chevreau à partir de 2020

La Charte est en ligne fin 2019 à l'adresse internet suivante : http://www.charte-chevreau.fr/. Elle est validée et opérationnelle pour débuter normalement début 2020. L'objectif visé est que la charte soit validée dans les deux années à venir par tous les maillons de la filière (naisseurs, engraisseurs, transporteurs, abatteurs).

4 - Animation « Repas caprin » dans deux Collèges des Deux-Sèvres

Ces animations ont été mises en place en partenariat avec le Conseil Départemental des Deux-Sèvres, le but étant de faire découvrir aux élèves des Collèges la viande de chèvre et de déguster de bons fromages de chèvre fermiers. Ces animations permettent aussi de faire se rencontrer les professionnels de la restauration des collèges et les producteurs fermiers.

4 - Actions de promotion de la viande de chevreau : Goatober

L'opération Goatober est une opération menée conjointement entre Interbev national et la FRCAP dans les restaurants de la Région. Des éleveurs ont été associés avec des restaurateurs : en Deux-Sèvres, à Thouars et Melle ; En Vienne, à Availles-Limouzine ; En Charente Maritime, à la Rochelle.

Animation de la Recherche - Développement et du Cluster Rexcap

L'animation du Cluster est portée par le BRILAC, avec une mise à disposition de Frantz JÉNOT de la FRCAP,

- **Le management global du Cluster et d'actions spécifiques de R&D&F&P**

I.1 le management global du Cluster Rexcap (Comités techniques, Commissions thématiques, chantiers de prospective et stratégie, rencontres interprofessionnelles et Régionales,)

I.2 le management spécifiques de certaines actions de R&D&F&P comme :

- les filières fermières et en circuits courts, en particulier viandes caprines et sous signes de qualité,
- la conceptualisation et le développement de projets thématiques (comme Redcap, le Plan Capr'1, la MDFC, la commission sanitaire et OMACAP, les journées GEC, etc.)
- la coopération éco solidaire à l'international,

Des **Commissions Thématiques** permettent la réflexion collective et le pilotage de certaines actions majeures du projet. Elles sont animées par des animateurs experts et placées sous la responsabilité de référents professionnels (éleveurs et/ou laiteries). Un fonctionnement organisé autour de 8 Commissions Régionales Thématiques REXCAP qui sont les Commissions : sanitaire, Redcap – Alimentation, Economie, Viande caprine, production fromagère fermière, installation – emploi, promotion et communication

Le **Comité Technique** est l'instance qui regroupe tous les membres du Cluster plusieurs fois par an. Il permet de partager un projet régional de R&D : donne des orientations, éclaire les nouveaux enjeux, décloisonne les acteurs et permet la pluridisciplinarité, précise les besoins et moyens financiers, suit et évalue les actions. Le BRILAC préside le REXCAP et anime les réunions du Comité Technique. Les référents professionnels des Commissions sont les interlocuteurs du Conseil d'administration du BRILAC qui est aussi un interlocuteur privilégié des Collectivités Régionales. **En 2019, le Comité Technique REXCAP s'est tenu trois fois sur les thèmes suivants : 1/ Agriculture Biologique en filière caprine 2/ Agro écologie en filière caprine et 3/ robotique et numérique en filière caprine**

- **La Commission régionale caprine sanitaire : l'accent mis sur le Bien-être animal**

La FRCAP NA & V partage l'animation de la **Commission Sanitaire et OMACAP** avec la FRGDS et en particulier avec Nicolas ERHARHDT, Odile DUPONT, Stéphanie KAMINSKI, et Tiana FADAT. Frantz JÉNOT coanime cette Commission Régionale Sanitaire en lien avec Nicolas ERHARHDT.

Les objectifs visés par ce groupe pluridisciplinaire sont de partager des connaissances, de formuler collectivement des propositions et recommandations, voire d'animer des actions en matière de :

1. **Surveillance et enquêtes épidémiologiques ciblées** : dispositifs de surveillance OMACAP, enquêtes « germes », enquête paratuberculose
2. **Recherche appliquée (diagnostic/traitement)**: dépistage mycoplasmes
3. **Lutte** : plan cellules, plan paratuberculose
4. **Réglementation** : proposition d'évolution des textes réglementaires tremblante et CAEV
5. **Transfert** : Guide sanitaire caprin, Formation Eleveur-Infirmier, articles…

En 2019, l'actualité de cette Commission pour la FRCAP a été le Bien-être animal, en particulier au regard de la demande de la Région NA dans son projet Neo Terra. En lien avec le Dr Aurore PATERNOSTER (GTV 79) nous avons proposé une grille d'évaluation du Bien-être animal ;

- **Réalisation d'une Grille d'évaluation PCAE du Bien-être caprin en Nouvelle-Aquitaine**

4 Principes	9 Critères	20 Indicateurs	Coef-ficients	Points 0 - 1 - 2	Points Ss total
1 - Bonne alimentation *(3 indicateurs)*	Alimentation suffisante	1 - Absence d'attente l'auge	x1		/6
		2 - État corporel adapté (selon stade)	x1		
	Abreuvement suffisant	3 - Absence d'attente à l'abreuvoir	x1		
2 - Bon logement *(4 indicateurs)*	Facilité de déplacement	4 - Densité des chèvres & densité des chevreaux	x1		/8
		5 - Onglons non trop longs	x1		
	Confort de couchage	6 - Quantité/qualité de la litière	x1		
	Ambiance, ventilation et éclairage satisfaisants	7 – Qualité de l'air (ventilation), odeur d'ammoniac et éclairage	X 1		
3 – Bonne santé *(10 indicateurs)*	Absence de maladie	8 - Absence de souillure fécale et diarrhée	x1		/20
		9 - Absence d'abcès	x1		
		10 - Absence de jetage et toux	x1		
		11 - Taux de mammite clinique	x1		
		12 - % mortalité chèvres et boucs	x1		
		13 - % mortalité chevreaux < 3 semaines	x1		
		14 - % mortalité chevrettes > 3 semaines	x1		
		15 - Absence de boiterie et gonflement articulaire	x1		
	Absence de douleur et de blessure	16 - Ecornage bien réalisé	x1		
		17 - Absence d'atteinte dermatologique cutanée et mammaire	x1		
4 – Comportement normal *(3 indicateurs)*	Expression du comportement	18 - Enrichissement/accès à l'extérieur	x1		/6
		19 - Comportements oraux (léchage, tocs...)	x1		
	Bonne relation Homme/animal	20 - Test de latence au premier contact : relation éleveur-chèvre	x1		
		ENSEMBLE	**20**		**…./40**

BILAN GLOBAL : Classe 1 : > 30 : Optimum / Classe 2 : 20 -30 : Suffisant / Classe 3 : < 20 : Non acceptable

- **Participation au Comité Scientifique du dispositif PATUCHEV de l'INRA de Lusignan**

François BONNET, Gilles AMIOT et le directeur de la FRCAP sont impliqués dans le **Comité Scientifique du dispositif de recherche PATUCHEV de l'INRA**. Cette implication complémentaire à celle de Frantz JÉNOT, coordinateur du REXCAP, permet des échanges entre chercheurs et représentants de la profession et de la R&D en vue d'optimiser le transfert de l'innovation et la remontée des demandes d'éleveurs et techniciens.

- **Participation au réseau REDCAP**

L'animation et le management du réseau Redcap est réalisée par Jérémie JOST, ingénieur Institut de l'Elevage. REDCAP a été construit par la FRCAP qui participe depuis ce temps-là au management du projet avec le BRILAC et l'Institut de l'Elevage en lien avec l'INRA de Lusignan (station PATUCHEV). Ce sont plus particulièrement les éleveurs François BONNET, Gilles AMIOT et François CROUIGNEAU, en lien avec Frantz JÉNOT qui participent à ce management.

- **Participation au projet de recherche PSDR intitulé FLECHE** (INRA – BRILAC)

La FRCAP participe au projet PSDR « FLECHE » copiloté par le BRILAC et l'INRA. La FRCAP est copilote de l'Axe 1 et anime la réflexion sur le chantier de prospective – stratégique de ce PSDR

- **Commission Régionale « Promotion et agritourisme de la filière caprine »**

Préambule *: l'année 2019 a vu le projet de la Route des fromages de chèvre s'appauvrir avec le licenciement économique de l'un des deux salariés (M. Julien SOLEAU). Dans le même temps, Martine LACROIX a fait valoir ses droits à la retraite cette même année. Cette conjoncture socio-économique a été à l'origine d'un échange entre les administrateurs de la Route des Fromages, du BRILAC et de la FRCAP pour organiser le pilotage régional des actions de promotion – communication en faveur de la filière caprine. Courant 2019 ces trois partenaires se sont donc projeter dans une nouvelle organisation pour réaliser cette mission :*

- *Une poursuite de l'animation par la Route de la commission régionale promotion – communication*
- *le recrutement d'une nouvelle animatrice pour cette mission en la personne de Johanna GRAUGNARD. C'est la FRCAP qui prend la responsabilité de ce recrutement et du management,*
- *la poursuite de la participation financière et technique du BRILAC a coporter financièrement ce projet en lien étroit avec la Route des Fromages et la FRCAP*

Les quatre axes stratégiques de communication et promotion sont :

Axe 1 : l'accompagnement des filières fromagères sous signes de QUALITE ou PATRIMOINE FROMAGER caprin de Nouvelle-Aquitaine

Axe 2 : la communication et promotion des fromages de chèvre en région (hors GMS) :

- l'accueil à la ferme et à la Maison des Fromages Chèvre (MDFC) + l'initiation au goût
- La promotion collective sur les évènementiels en région et au national
- l'organisation d'un grand concours des fromages de chèvre fermier lait cru
- la veille et la création d'outils de communication – promotion et pédagogie
- le développement des relations médias et réseaux sociaux

Axe 3 : la communication et promotion des fromages des entreprises en GMS

Axe 4 : la structuration collective, l'animation régionale

Finalisation, valorisation et diffusion du film de 50 minutes « Rencontres en Terres de Chèvres » (Esteban VILLARROEL - Production : FRCAP N-A & V)

Le lancement du film s'est réalisé le 28 mai 2019 au Lycée Agricole de Melle en présence du conseiller régional Guy MOREAU, de la directrice du Lycée, d'enseignants, d'élèves, d'éleveurs et techniciens (cf. photographies ci-dessous). Le film est à présent en ligne sur : https://vimeo.com/338743249

Co-organisation de la journée annuelle du Groupe d'Ethnozootechnie Caprine

Frantz JÉNOT est co-animateur national du Groupe d'Ethnozootechnie pour la Société d'Ethnozootechnie avec Bernard LEBOEUF et Martine NAPOLEONE de l'INRA. La journée 2019 du GEC se tenait à Saou.
Les présentations des intervenants sont sur la page: http://gec.terredeschevres.fr/

Actions d'informations & communication via Internet et les réseaux sociaux

Le portail Terre des Chèvres du REXCAP recense tous les sites caprins du bassin de production NA : cf. wwww.terredeschevres.fr Depuis 2018, la FRCAP et le REXCAP ont également un compte Tweeter.

Pilotage de l'organisation d'une présence de la filière caprine de NA au SIA Paris du 23/02 au03/03 2019

Les producteurs représentants les structures caprines de la Région NA ont acté une présence au SIA 2019 parce que « c'est important d'y être » ! Cette participation de la filière caprine NA se fait à nouveau dans les deux halls 1 et 3, même si c'est un investissement financier et physique important pour nos structures. Le hall 1 permet de valoriser les fromages sous signes de qualité. Le hall 3 permet à tous les producteurs de participer (18 m2 à l'identique de 2018). Nous travaillons sur ces stands en lien avec nos amis du Cabécou du Périgord

CHRONOLOGIE DE LA FILIERE CAPRINE DE NOUVELLE-AQUITAINE (TEMPS LONG)

1906 : Création de **l'ENILIA** basés à Surgères (17)

1953 : AG constitutive du premier Syndicat Caprin français en Indre et Loire 37

1958 : 5 syndicats caprins réunis à Paris constituent la FNEC (ou Fédération Nationale de Éleveurs de Chèvres). Ces 5 syndicats sont ceux de la Drôme, de la Bourgogne, du Loire et Cher, du Berry et de l'Ile de France.

1963 : AG constitutive du Syndicats Caprins 79 et 86

1958 : Création de la **Station SEIA (S. Expér. d'Insémination Artificielle) de l'INRA à Rouillé (86)**. Arrivée des boucs en 59

1965 : Création d'un premier organisme de contrôle laitier départemental caprin en Deux-Sèvres

1966 : AG constitutive du Syndicat Caprin 17 et création de l'Institut Technique Ovin et Caprin (ITOVIC)

1968 : AG constitutive du SC 16 et début d'une activité régionale des SC en Poitou-Charentes – Vendée = **FRESYCA**

1969 : Création du **CREC** (Centre Régional d'Etudes Caprines) à Melle à l'initiative des Syndicats Caprins. NB : à la fin des années 1960, on compte une trentaine de syndicats caprins en France. Création de **l'IVARC** : Information Vente Achat de Reproducteurs Caprins (coop. dissoute en 1994)

1970 : AG constitutive du Syndicat Caprin 85

1972 : Création un troupeau caprin à l'INRA des Verrines à Lusignan. Arrivée de l'ITOVIC. Création de l'UPRA Caprine (siège en Touraine chez Mme de Saint Saëns puis migration à Tours en 1973). 1ère AOC caprine pour le Pouligny Saint Pierre et mise en place de l'Unité de Promotion des Races caprine (UPRA)

1975 : Création du Syndicat Caprin de Corrèze

1977 : 1er Concours Régional des fromages de chèvre fermiers des Synd. Cap (et co-organisé avec l'IRQUA à partir 2010)

1978 : AG constitutive de l'ARC (ou Association Régionale Caprine – GIE). **Création de la SRPC (ou Station Régionale de Pathologie Caprine) à Niort devenu CNEVA puis ANSES**

1981 : Première crise de surproduction du lait de chèvre en France. AG constitutive du **BRILAC** (ou Bureau Régional Interprofessionnel du Lait de Chèvre). Création du Syndicat Caprin de Haute Vienne

1983 : **Création de ITPLC (ou Institut Technique des Produits Laitiers Caprins), devenu Actilait, puis Actalia**. AG constitutive de l'ANICAP (ou Association Nationale Interprofessionnelle du Lait de Chèvre)

1988 : Début d'une nouvelle crise de surproduction de la filière caprine et la FNEC devient section spécialisée de la FNSEA

1990 : Obtention de **l'AOC Chabichou du Poitou** et 1er festival du Chabichou à Melle

1992 : Naissance de l'association de la **Route du Chabichou et des Fromages de Chèvre**

1995 : Création du CRDC (Centre de Ressources et de Documentation Caprine). Arrivée sur le site à Melle en 2006. Arrivée de l'UPRA Caprine, **Capgènes**, dans la Vienne à Mignaloux-Beauvoir. Création **d'Agrotransfert** Caprin (arrêt en 2008)

1997 : Nouvelle crise de surproduction du lait de chèvre dans la filière

2002 : Fête de la Chèvre organisée à Melle (1ère édition) par la Route des Fromages

2003 : Lancement de **CABRILIA** à Linazay (arrêt en 2005)

2004 : Fête de la Chèvre à Lezay (2ème édition)

2005 : **FROMAGORA** à Melle et renaissance de la FRESYCA avec un projet en faveur de la profession et de la filière

2006 : Lancement du **PAFC** (Programme d'Amélioration de la Filière Caprine de Fatick) au Sénégal – portage FRESYCA. **Création du Salon Capr'Inov à Niort**

2007 : Lancement de la **Commission Régionale des fromages de chèvre fermiers** (+ animateur). Fusion de l'ARC au BRILAC. Organisation de la 1ère journée du **GEC – SEZ** à Celles sur Belle en parallèle de la Fête de la Chèvre (4°)

2008 : Lancement du **Plan Capr'1 d'installation - transmission**

2008 : Lancement de la Commission Régionale Viande Caprine (Recrutement d'une animatrice)

2009 : Fête de la Chèvre de la Route du Chabichou à la Mothe Saint Héray (5°)

2010 : Début d'une nouvelle crise de surproduction dans la filière caprine qui dure 3- 4 ans. Lancements du **Cluster Réseau REXCAP** (Réseau d'Excellence Caprine) et **de l'Observatoire sanitaire OMACAP**

2011 : Lancement de **REDCap**, dispositif de R&D sur l'autonomie alimentaire et l'utilisation de l'herbe. Fête de la Chèvre de la Route du Chabichou à Chef Boutonne (6°)

2013 : Participation du SC 24 aux travaux du Conseil d'Administration de la FRESYCA. Fête de la Chèvre de la Route du Chabichou à Vivonne (7°). Première participation de la filière régionale caprine au **SIA Paris** : stand pris dans le hall des régions

2014 : Ouverture de la **Maison Régionale des Fromages de Chèvre** à Celles sur Belle

2015 : Fête de la Chèvre de la Route du Chabichou à Celles sur Belle (8°). Lancement du **Plan de Revitalisation Caprin et création de Cap' Vert. Obtention de PSDR FLECHE**

2016 : La FRESYCA devient les **Chevriers Nouvelle-Aquitaine & Vendée (FRCAP)**

2017 : 40ème anniversaire du Concours régional des fromages de chèvre fermiers. Fêtes de la Chèvre de la Route du Chabichou à Couhé-Verac (9°) et du SC 85 à Luçon

2018 : Refonte du **projet de la filière caprine de Nouvelle-Aquitaine** (lien Région NA – BRILAC – REXCAP) : Salon **Caprinov** à Niort en novembre, dépôt de dossier **PEI** – Résilience des systèmes caprins + Montage IDELE-INRA d'un dossier d'UMT SC3D Lusignan – Poitiers, refonte du projet régional de **promotion** caprine autour de la Route des Fromages, travail de développement de la filière caprine en agriculture biologique et sur le Bien- être animal, démarrage d'un projet Erasmus NEWCAP, demande de rattachement de la filière caprine du Limousin au BRILAC.

2019 : Développement d'un diagnostic du Bien-Etre Animal (BEA) des caprins et travail sur la feuille de route de transition agroécologique

Et en prévision pour 2020 :

- une étude sur la production fermière caprine régionale en lien avec une étudiante de Bordeaux Sciences Agro,
- la poursuite du travail sur la transition agro-écologique en filière caprine régionale,
- l'organisation des journées GEC – SEZ à Montmorillon (86),
- le Salon Capr'Inov à Niort en novembre 2020.

Thèmes et actions 2019 de R&D des partenaires du Cluster REXCAP

Axes du Cluster	Thèmes	Structures	Nom du projet ou de l'action 2019	R ou D	Enjeux : BEA-sanitaire + Environnement + Social + Economie
Axe 1 Maîtrise de l'élevage	Appui technique élevage	ARDEPAL	Appui Technique Limousin Zone Blanche	(R)	Zone blanche (densité)
			Co-animation régionale (Limousin)	(R)	Proximité, circuits courts, relocalisation, plus-value
	Sélection Génétique	CAPGENES	Gestion des jeunes boucs d'IA dans le schéma	(R)	Sélection
	Reproduction	INRA	Alternative hormones	(R)	Environnement, économie
	Alimentation/Fourrages	INRA	Plateforme Pâtuchev – système durable	(R)	Environnement, économie (réduction intrants & CO2)
	Alimentation/Fourrages	BRILAC & IDELE	REDCAP + Capvert	(R&D)	Environnement, économie (réduction intrants & CO2)
	Economie et systèmes	IDELE	Réseau INOSYS	(R&D)	Approche système & méthodologies thématiques
	Santé animale, sanitaire	ANSES	BEA, Fièvre Q, parasitologie, paratub, virologie	(R)	BEA, santé
	Santé – sanitaire -BEA	FRGDS & BRILAC	OMACAP – Observatoire Maladies Caprines	(R&D)	BEA, santé
	Sanitaire	LASAT	Indicateurs d'antibiorésistance en élevage	(R)	BEA, santé
	Santé – Alim	CIVAM - HB	Patu'Sage – parasitisme et pâturage	(D)	BEA, santé
	Traite et qualité du lait	IDELE	Traite et qualité du lait	(R&D)	BEA, santé
	Qualité cellulaire et santé	BRILAC - ACLCCP	Qualité cellulaire et santé	(R)	BEA, santé
Axe 2 Maîtrise de la transformation	Technologie fromagère	ACTALIA	Plantes fourragères bioactives dans l'alim.	(R)	Environnement, économie
	Filière fromages fermiers	FRCAP NA & V	Production en filière fromagère fermière	(D)	Proximité, circuits courts, relocalisation, RHD, plus-value
	Fromage fermier	ARDEPAL	Production en filière fermière Limousin	(D)	Proximité, circuits courts, relocalisation, RHD, plus-value
	Fermier 64	UPF 64	Appui technique fermier 64	(D)	Proximité, circuits courts, relocalisation, RHD, plus-value
	Filières viandes caprines	FRCAP NA & V	Filières chevreaux et viandes caprines réforme	(D)	Proximité, circuits courts, relocalisation, RHD, plus-value
Axe 3 : Qualité Et Territoire Installation Promotion Agritourisme	Installation	BRILAC *(+ CA79)*	Plan Capr'1	(D)	Installation – transmission, emploi
	Promotion accueil & Agri	Route fromages	Agrotourisme, Mais. From., promotion, accueil,	(D)	Proximité, relocalisation, demande sociétale
	Signes de qualité SIQO	SIQO - AOP	AOP Chabichou DP, Mothais SF, Tome Pyr. IGP	(D)	SIQUO – Qualité - Origine
	Signes de qualité M. Coll.	Marques collectives	Cabécou du Périgord, Feuille du Limousin	(D)	Qualité – Origine
	Signe de qualité AB	FRAB, GAB, & Co	Agriculture Biologique	(D)	SIQUO – Qualité – Environnement
	Races à petits effectifs	ADDCP et Asso. Pyr	Développement races Poitevine et Pyrénéenne	(D)	Biodiversité – Environnement – Economie
A4 Transfert Management	Ressource - diffusion	CRDC	Ressources – documentation CRDC	(D)	Ressources
	Management Cluster/	FRCAP NA & V	CHEVRIERS NA&V & REXCAP	(D)	Gouvernance

TROIS FAMILLES D'ACTEURS DU RÉSEAU REXCAP

Les collectivités territoriales

Région Nouvelle-Aquitaine

- Jean-Pierre RAYNAUD, Vice-Président
- Guy MOREAU, Conseiller régional
- Charlotte NOMINE
- Stéphanie LUCAS
- Pierre CASTONI
- Fabrice ESCURE
- Jérôme HEBRAS

12 Conseils départementaux

- Philippe DE GUENIN
- Sylvie CHAUVET
- Bastien NADEVILLES

La DRAAF

Les acteurs économiques

BRILAC

- Géraldine VERDIER, Animatrice

Représentants des éleveurs

- Vincent DECOUX
- Odile DUPONT

Comité caprin des Pays de la Loire

- Cyril BALLAND
- Gérard CHABAUTY
- Antoine LARDEUX
- Gilles AMIOT
- Julien CHAGNEAU
- Cécile BORDEAUX
- Jean BAROU
- Michel D'HALLUIN

Représentants des laiteries

- Samuel HÉRAULT
- Stéphanie KAMINSKI
- Bernard LASSUS-DESSUS
- Alain BOULANGER
- Mickaël LAMY
- Gérard MARÉCHAL
- Mickaël BLANCHARD
- Aymeric MERCIER
- Benoît BAUDOUIN
- Charles DROUOT
- Laurent GALLIOT
- Victoire LORIN
- Pascal GERBAUD
- Philippe POUYOUNE
- Pascaline BOUET
- Laurent CHUPIN
- Joseph GIRAUD
- Jean-Marc RESSEGAND
- Olivier DANEL
- Roselyne SERIEYE
- Laurent BONNEAU
- Pierre CORROYER
- Marine CABARET

Les structures de recherche - développement - formation - association

Les structures recherche et de transfert

INRA

- Karine BOISSARD
- Hugues CAILLAT
- Alice FATET

ANSES

- Marc TABOURET
- Carine PARAUD

ACTALIA

- Patrice GABORIT
- Marianne BERTHELOT

Institut de l'Elevage

- Nicole BOSSIS

CAPGENES

- Pierre MARTIN

OMACAP

- Nicolas EHRHART

Réseau REDCAP

- Jérémie JOST

LASAT

- Michaël TREILLE

Les structures de transfert et de développement et les associations

Chambres d'Agriculture

- Christiane MORISSET, Élue, C.R.A. N-A
- Véronique GUERIN, Élue, C.R.A. N-A
- Lionel CHAUMONT, C.R.A. N-A
- Gilles CORNAISER
- Marina SALLE, C.R.A. N-A
- Jean-Pierre DUGAT, C.A. 33
- Coline BOSSIS, C.A. 80
- Sylvie DENIS, C.A. 10
- Angélique ROUE, C.A. 79
- Amélie VILETTE, C.A. 24
- Emmeline BEYNET, C.A. 17
- Johan FONTENAUD, ARDEPAL
- Pauline GAUTHIER, C.A. 16
- Romain LESNE, ARDEPAL 87
- Camille DELAPORTE, C.A. 47
- Odile SALLATO, C.A. 64

Pôle conversion bio

- Philippe DESMAISON

Contrôles laitiers

- Rémi COLIVET
- Manon PROUST
- Bernard POUPIN

GENOE

- Lynda JOURDAIN
- Lisa JOHNSON

UPF

- Michel BONNEMASSOU
- Gaëtan MARSY

FRCIVAM PC - Inpact

- Patricia AUDEBRAND

CRDC

- Geneviève FREUND

Plan d'Installation - Transmission CAPR°1

- Christophe AUBIN

Chevriers Nouvelle-Aquitaine / Vendée

- Mélissa TEINTURIER
- Virginie VENOT-BONNET
- Hélène KHUN
- Frantz JENOT

Route des fromages de chèvre

- Johanna GRAUGNARD

Syndicat de Défense du Chabichou du Poitou

- Michel PAPOT

Syndicat du Mothais Sur Feuille

- Paul GEORGELET

Interprofession du Cabécou du Périgord

- Christophe ROUX

Association de Défense de la Chèvre Poitevine

- Léopold DENONFOUX

Association de la chèvre des Pyrénées

- Fanny THUAULT

Les structures de formation

Lycée agricole de Melle

- Benoît DELTENS
- Marion ESTRADE
- Emilie WIMMER

Lycée agricole de Montmorillon

- Geoffroy DE NOUEL

ENILIA de Surgères

- Jean-Pierre BOUIN
- Sylvain DRILLAUD

Bordeaux Sciences Agro (BSA)

- Hervé JACOB
- Guillaume DURAND

Programme d'Amélioration de la Filière Caprine

Coopération décentralisée dans les régions de Fatick & Diourbel au SENEGAL

L'élevage de la chèvre au Sénégal est commun notamment dans les familles pauvres où il est l'apanage des femmes et des jeunes qui sont des couches particulièrement vulnérables de la population. C'est encore un élevage de « basse-cour » qui constitue le porte-monnaie des familles : la vente ou l'abattage d'une chèvre permet de subvenir aux besoins d'une famille lors des funérailles, des baptêmes et mariages, pour les dépenses de santé et de scolarité. L'élevage de chèvre est un appoint précieux pour les populations Cependant le chèvre, considérée comme un animal résistant et débrouillard, part seule dans la majeure partie des cas en divagation pour trouver sa nourriture. Pendant l'hivernage de juillet à octobre (la saison des pluies), la majorité des éleveurs attachent les chèvres à un piquet pour qu'elles ne détruisent pas les cultures. Sa réputation fait que les éleveurs en général n'ont pas l'habitude de la soigner correctement (vaccination, déparasitage), ni de faire des stocks d'aliments pour la nourrir. Elle est rarement logée à l'abri des intempéries. Malgré sa grande prolificité (2 mises bas en 3 ans), de fortes mortalités plombent les troupeaux et freinent leurs développements. Les éleveurs ne reconnaissent pas le potentiel de production laitier de la chèvre car ils ne la conduisent pas de manière adaptée et préfèrent traditionnellement privilégier le ou les petits. Le lait est donc très peu valorisé alors qu'il peut être une source de revenu et d'amélioration de l'alimentation des familles.
Fort de ce constat et persuadé que l'élevage de chèvre au Sénégal peut être un levier de développement socio-économique, la coopération décentralisée entre la Région Nouvelle Aquitaine et l'Entente Interdépartementale des régions de Fatick et de Diourbel développe le programme d'Amélioration de la Filière Caprine.

Le programme d'amélioration de la filière caprine, ou PAFC, a pour objectifs de lutter contre la pauvreté, notamment des couches les plus vulnérables de la population à savoir les femmes et les jeunes et de renforcer la souveraineté alimentaire des populations. Les objectifs spécifiques du programme sont : l'amélioration des revenus des populations à travers l'élevage caprin, l'amélioration de la consommation de produits caprins et la pérennisation des actions par la filière caprine.

Le programme s'oriente selon 3 axes de travail :

- L'amélioration des conduites d'élevage : via l'alimentation, le logement, la reproduction et la santé
- La valorisation des produits caprins : la transformation du lait de chèvres en yaourts, en fromages et en savon, l'appui à la filière viande et la filière cuir et peaux
- La structuration de la filière : avec l'animation de l'association régionale des éleveurs caprins et l'organisation et la structuration des éleveurs en chèvreries familiales ou en groupements villageois.

Plusieurs synergies et collaborations tant en France qu'au Sénégal sont développées :
Institutionnelle et politique : avec la Région Nouvelle Aquitaine et les six Conseils Départementaux de la Région de Fatick et de Diourbel et avec le ministère de l'élevage et des productions animales du Sénégal

Technique et R&D : avec les services techniques de l'Etat Sénégalais (Service Régional de l'élevage, Direction Régionale du Développement Rural, Agence Nationale de Conseil en Agriculture,…), l'école inter-état de médecine vétérinaire de Dakar, l'Institut Sénégalais de Recherche Agronomique, l'Institut technique Agro-alimentaire, le SAPERFEL, l'INRA de Lusignan

Associations, programmes et ONGs : avec l'Association Régionale des Eleveurs de Caprins, la Route du Chabichou, le Programme de Développement Intégré de Fatick, le Programme d'Appui aux Filières Agricoles Extension.

Résolutions proposées à l'Assemblée Générale

- **1ère résolution : approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 18 avril 2019**

  L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 avril 2019, approuve ledit procès-verbal sans restriction -réserve.

- **2ème résolution : Approbation des comptes de l'exercice 2019**

  L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité et la situation de l'association pendant l'exercice clos le 31 décembre 2019 ainsi que la lecture du rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux Comptes sur l'exécution de sa mission relative à cet exercice, approuve le bilan, le compte de résultat et l'annexe tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

- **3ème résolution : Quitus aux administrateurs**

  L'AG donne aux administrateurs quitus de leur gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2019.

- **4ème résolution : Affectation du résultat de l'exercice 2019**

  L'Assemblée Générale, après avoir approuvé les comptes de l'exercice et constaté un excédent de **21 323.35 €,** décide d'affecter ce résultat en autres réserves.

- **5ème résolution : Approbation des conventions réglementées**

  L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial du Commissariat aux Comptes sur les conventions réglementées, approuve l'absence de convention.

- **6ème résolution : Approbation des cotisations pour l'exercice 2020**

  Il est décidé de maintenir le montant de la cotisation au même niveau que 2019 soit un forfait de cotisation de **25 €** par membre adhérent des Syndicat Départementaux ou Association interdépartementale.

- **7ème résolution : Approbation du montant des indemnisations de frais de déplacement et temps de vacation des membres du Conseil d'Administration et des Commissions de travail pour 2020**

  Vacations : Demi-journée : 25 € / Journée : 40 € / Journée de déplacement à l'étranger : 40 €
  Frais kilométriques : Tranche unique 0,4 €/km
  Remarque : Aucune prise en charge pour l'Assemblée Générale de la FRCAP

- **8ème résolution : Pouvoirs**

  Tous pouvoirs sont donnés au porteur de copie ou d'extrait du procès-verbal de la présente Assemblée pour faire tous dépôts et accomplir toutes démarches.

Terre des Chèvres

Chevriers de Nouvelle-Aquitaine & Vendée
Et Cluster REXCAP
12 bis, rue Saint Pierre 79500 MELLE
Tel : 06.30.32.30.13. - Courriel : frcap@orange.fr